



# Élections municipales 2026 : Êtes-vous prêt ?

Les élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2026. Pour pouvoir voter, il est indispensable de vérifier dès maintenant votre situation électorale.

Publié le 28 janvier 2026

## Vérifier sa situation électorale en ligne

Avant toute démarche, pensez à vérifier votre situation électorale. Cette vérification vous permet de :

- savoir si vous êtes bien inscrit sur les listes électorales ;
- connaître l'adresse de votre bureau de vote ;
- retrouver votre numéro national d'électeur ;
- vérifier l'existence de procurations en cours ;
- télécharger une attestation d'inscription électorale.

La démarche s'effectue en ligne sur le site officiel [service-public.fr](https://www.service-public.fr)

## S'inscrire sur les listes électorales

Pour voter aux élections municipales, vous devez être majeur(e) et inscrit(e) sur les listes électorales de votre commune de résidence principale.

**Dates limites d'inscription :**

- › jusqu'au 4 février 2026 en ligne sur [service-public.fr](https://service-public.fr).
- › jusqu'au 6 février 2026 en mairie avec une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de moins de 3 mois.



## HOTEL DE VILLE DE SAINT-LYPHARD

1, rue de Kerio  
44410 Saint-Lyphard

📞 02 40 91 41 08

